

Compte-rendu du conseil municipal du 2 octobre 2017 à 19 H 30

Etaient présents : LEDAUPHIN M, L.ALLEFRESDE, P.JAUSSAINT, R.SOULERIN, PH.GOMEZ, JC.BONNAUD, R.TESTON

Représenté : R.PETROLACCI

1) Délibération : Maîtrise d'œuvre bâtiment salle polyvalente

La question est reportée.

2) Délibération : Travaux calade de Méjeanne

La question est reportée dans l'attente de connaître le montant des recettes à percevoir.

Une souscription est lancée par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine. Tout le monde peut y participer. Les dons permettent une réduction d'impôts.

3) Délibérations : CDC Val de Ligne

- **Modification des statuts** : nouvelles compétences : voirie d'intérêt communautaire
Maison des services publics
- **Rapport d'activités 2016** : lecture par L.ALLEFRESDE et remise aux membres présents

Vote : unanimité pour

4) Délibération : Renouvellement contrat assurance risques statutaires

Le contrat actuel se termine au 31/12/2017. Le conseil municipal a donné mandat au centre de gestion pour lancer une consultation.

La société CNP/SOFAXIS a été retenue pour une durée de 4 ans.

Vote : unanimité pour

Après quelques questions et communications diverses la séance est close.